

ISSN: 1261-3398

PROSPECTIVES

BULLETIN DE LIAISON ET D'INFORMATION DES ANCIENS ÉLÈVES DE L'INSTITUT RÉGIONAL D'ADMINISTRATION DE NANTES

LA LETTRE DE LA PRÉSIDENTE

Sommaire:

La lettre de la présidente

Mise en œuvre du RIFSEEP

Que deviennent-ils?
Promotions

Que deviennent-ils ? Résultats de concours

Félicitations

Chers collègues,

Grâce aux adhésions reçues dans le courant de l'été, les finances de l'association autorisent une deuxième édition papier du bulletin cette année. Souhaitons que les ressources de l'association continuent à s'améliorer afin que nous revenions au rythme de 3 parutions annuelles. Dans ce domaine comme dans beaucoup d'autres, la bonne volonté des membres du conseil d'administration de l'association n'est pas toujours suffisante pour atteindre les résultats fixés, pourtant modestes.

Concernant la tenue des fichiers de l'association, nous reviendrons en janvier à une ancienne habitude qui consistait à faire parvenir à chacune et chacun une fiche complétée avec les renseignements contenus dans nos fichiers avec le premier bulletin de l'année. Cela s'était révélé plutôt efficace pour les mises à jour. Des messages de mise à jour sont adressés dès qu'une mutation est détectée par retour d'un numéro du bulletin, un message d'erreur, consultation des documents produits dans une administration ou une autre à la suite de CAP mais force est de constater que les retours sont quelque peu légers : 20 à 25 % ce qui ne permet pas d'assurer une tenue des fichiers optimale. En souhaitant que nous aurons un taux de retour significatif des fiches pré-remplies pour améliorer la fiabilité des données détenues.

Vous trouverez un premier article sur la mise en application du RIFSEEP qui est un récapitulatif du classement des fonctions par groupe avec les socles indemnitaires. Le prochain bulletin de janvier 2017 sera l'occasion d'une analyse des différentes circulaires et de toutes les mesures prévues : gains pour le passage dans un groupe différent, etc...

Comme vous pourrez le remarquer à la lecture, les informations disponibles ne sont pas les mêmes selon les ministères par exemple en ce qui concerne le CIA;

Nous souhaitons que la rentrée se passe très bien pour vous tous et espérons vous revoir ou vous rencontrer à l'occasion des différents rendez-vous fixés par l'association.

A très bientôt.

Numéro édité à 4 000 exemplaires

DEUXIÈME TRIMESTRE 2016

MISE EN ŒUVRE DU RIFSEEP

Vous trouverez dans le tableau ci-dessous les données disponibles pour la mise en œuvre dans les différentes administrations sauf en ce qui concerne le ministère de la justice.

Concernant le ministère de la défense, du fait de la finesse de la répartition des emplois pour chaque groupe (15 pages...), il a été impossible de les faire figurer dans ce document par manque de place. A noter que pour ce ministère, la répartition au sein de chaque groupe est indépendante du grade des agents.

En raison du volume d'informations, nous reviendrons sur le RIFSEEP dans le numéro de Prospectives de janvier 2017.

Groupe	Ministère		Fonctions	Cotation PFR	Socle indemnitaire	Plafond	CIA
I	Economique et financier		Chef de bureau	5		40 290	
	SPM/SGAR		Chargés de missions – Directeurs de PFRA ou PFRH		8 800		
	Conseil d'état	Paris	Greffier en chef de la CAA de Paris et du TA de Paris			40 290	7 110
		Ile-de- France	Greffier en chef d'une CAA ou d'un TA de 3 chambres et plus		12 690	36 210	6 390
		Autres	Greffier en chef d'une CAA ou d'un TA de 3 chambres et plus		8 020	30 210	0 390
	Agriculture	AC	- Adjoint à un sous-directeur, adjoint au chef de service ou fonction d'encadrement de				
			niveau équivalent	5 26 000	20 000	40 290	7 110
			 Chef de bureau de catégorie 1 Fonction d'encadrement équivalente dans une autre administration de l'Etat 	3	AP: 23 000	40 290	7 110
		SD non logé	- Adjoint au directeur départemental ou régional (SD) (hors statut d'emploi) - Chef d'un service de catégorie 1 (SD)	5	21 000 AP: 17 500	36 210	6 390
		SD logé	- SG d'un grand établissement ou d'une école nationale vétérinaire - Fonction d'encadrement équivalente dans un établissement public ou dans une autre administration de l'Etat (AC-SD)	2,5	Chef de mission: 13 000	22 310	6 390
	Culture et communication	AC	 Chef de mission Chef de département Chef de bureau ou assimilé – forte exposition ou équipe importante Chargé de mission auprès de l'encadrement supérieur avec forte exposition 		15 000	40 290	
		SD/SCN/EP	- Chef de mission - SG de DRAC (région importante) - SG d'EP ou de SCN / forte exposition et équipe importante		10 000	36 210	
	Défense	AC			12 000	40 290	
		SD			10 500	36 210	
	Education nationale	AC	- Chef de bureau (ou missions équivalentes) - Chargé de mission auprès d'un sous-directeur			40 290	7 110
		SD/EP et entités	- Directeur fonctionnel - Adjoint au DGS			36 210	6 390

		assimilées	- Responsable de composantes ou de sites placé dans les conditions de positionnement hiérarchique prévu par l'arrêté du 16 mai 2014 fixant la liste des fonctions du				
			MENESR éligibles au GRAF - Chef de division en rectorat - Chef de services mutualisés				
			- Adjoint gestionnaire exerçant les fonctions d'agent comptable d'au moins 7 EPLE				
	Ecologie, énergie et mer –	AC	- Chef de département				
	Inspecteur des affaires		- Adjoint de sous-direction		18 810	40 290	7 110
	maritimes		- Chef de bureau sur emploi (CerAM)				
		SD	- Adjoint au directeur				
			- Chef de service, de centre de sécurité des navires (piste sur emploi CerAM)		15 000	36 210	6 390
			- Directeur de lycée professionnel maritime				
	Intérieur	AC	- Emploi fonctionnel				
			- Chef de bureau à forte exposition et/ou équipe importante (supérieur ou égale à 10		12 690		
			agents)				
			- Chef de cabinet				
			- Adjoint à un chef de département				
		SD	- Emploi fonctionnel		8 020		
			- Directeur de préfecture		8 020		
II	Economique et financier		- Adjoint au chef de bureau avec sujétions particulière (intérim du chef de bureau)	4		25 700	
			- Cadre expert avec sujétions particulières	4		35 700	
	SPM/SGAR		Chargés de missions – Adjoints aux directeurs de PFRA ou PFRH		8 000		
	Conseil d'état	Paris	- Adjoint au greffier en chef de la CAA de Paris et du TA de Paris				
			- Assistant du contentieux avec charge d'encadrement			35 700	6 300
			- Chargé d'études documentaires avec charge d'encadrement				
		Ile-de-	- Greffier en chef d'un TA de moins de 3 chambres		12 640		
		France	- Adjoint au greffier en chef d'une CAA ou d'un TA de 3 chambres et plus				
			- Assistant du contentieux avec charge d'encadrement				
			- Chargé d'étude documentaire avec charge d'encadrement			32 130	5 670
		Autres	- Greffier en chef d'un TA de moins de 3 chambres			32 130	3 070
			- Adjoint au greffier en chef d'une CAA ou d'un TA de 3 chambres et plus		7 970		
			- Assistant du contentieux avec charge d'encadrement		7970		
			- Chargé d'étude documentaire avec charge d'encadrement				
	Agriculture	AC - Chef de bureau de catégorie II	- Chef de bureau de catégorie II		21 000		
			- Chargé de mission auprès d'un directeur d'AC d'un chef de service ou d'un sous-		AP: 19 500		
			directeur	4	AI . 19 300	35 700	6 300
			- Directeur de projet informatique, chef de projet maîtrise d'œuvre ou d'ouvrage		Att: 15 090		
			- Fonction d'encadrement équivalente dans une autre administration de l'Etat				
		SD non logé	- Chef de service de catégorie II (SD)	16 800			
			- SG d'un établissement d'enseignement supérieur autre que ceux du groupe I	4	AP: 14 300	32 130	5 670
			- Direction et coordination d'un service d'un grand établissement ou d'une école		Att: 11 000		
		SD logé	nationale supérieure	2	11 500	17 205	5 670

		- SG d'un établissement d'enseignement technique de 4 ^{ème} catégorie exceptionnelle	AP: 9 900		
		- Fonction d'encadrement équivalente dans un établissement public ou dans une autre administration de l'Etat (SD)	Att: 7 500		
Culture et communication	AC	 Chef de bureau ou assimilé Adjoint au chef relevant du groupe 1 Chargé de mission auprès de l'encadrement supérieur 	11 000	35 700	
	SD/SCN/EP	- SG de DRAC - SG d'EP ou de SCN / forte exposition ou équipe importante - Conseiller sectoriel DRAC - Chef de division, de service ou assimilé / forte exposition ou équipe importante - Adjoint au chef relevant du groupe 1	9 000	32 130	
Défense	AC		11 000	32 130	
	SD		9 500	36 210	
Education nationale	AC	 Adjoint à un chef de bureau (ou missions équivalentes dont chef d'unité de gestion administrative des RH) Chargé de mission transversal – forte expertise et sujétions particulières 		35 700	6
Ecologie, énergie et mer –	SD/EP et entités assimilées	- Chef de service ou responsable d'une structure à fortes responsabilités - Responsable de composantes ou de sites à fortes responsabilités - Responsable administratif ou financier avec fonctions de contrôle de gestions et de pilotage à forte technicité - Adjoint à un chef de division - Cadre transversal rattaché à la direction, à forte expertise ou sujétions particulières - Chef de division (SDEN et vice-rectorats) - SG et SGA de vice-rectorat - Chef de services mutualisés non classés en groupe 1 - Adjoints gestionnaires (AG) listés au point 3 de l'article 1 de l'arrêté du 16 mai 2014 fixant la liste des fonctions du MENESR éligibles au GRAF, AG exerçant les fonctions d'agents comptables listés au point 4 du même arrêté et AG exerçant les fonctions d'agents comptables de 6 EPLE au plus - Chef de bureau hors groupe I		32 130	5
Ecologie, energie et mer – Inspecteur des affaires	AC		15 840	35 700	6
maritimes affaires	SD	- Chargé de mission (rattachement supérieur à sous-direction) - Chef de service, de centre de sécurité des navires hors groupe I - Responsable qualité régional - Chargé de mission (rattachement direction) - Directeur adjoint de lycée professionnel maritime	12 000	32 130	5
Intérieur	AC	- Autre chef de bureau - Chef de section de département ou de division - Secrétaire général adjoint - Adjoint à un chef de bureau - Chef de mission ou de section d'un département - Contrôleur de gestion - Chargé de mission auprès d'un sous-directeur ou ayant des fonctions nécessitant un	12 640		

			niveau d'expertise ou de technicité important ou exigeant				
		SD	- Chef de bureau				
		SD	- Adjoint de directeur ou de chef de service				
			- Chef de service de gestion opérationnelle				
			- SG de sous-préfecture sauf emploi fonctionnel		7 970		
			- Chargé de mission ayant des fonctions nécessitant un niveau d'expertise ou de		7 910		
			technicité important ou exigeant				
			- Chef de cabinet				
III	Economique et financier		- Adjoint au chef de bureau sans sujétion particulière				
111	Economique et imancier		- Adjoint au chei de bureau sans sujetion particulière - Cadre expert	3		27540	
				3		27340	
	GD) (/GG A D		- Chef de secteur		7.200		
	SPM/SGAR	- ·	Conseillers PFRH, gestionnaires 333, acheteurs		7 200		
	Conseil d'état	Paris	- Assistant du contentieux sans charge d'encadrement				
			- Chargé d'études documentaires sans charge d'encadrement			27 540	4 860
			- Chargé de fonction de greffier de chambre				
			- Chef de section au TA/CAA de Paris		12 590		
		Ile-de-	- Adjoint au greffier en chef d'un TA de moins de 3 chambres				
		France	- Assistant du contentieux sans charge d'encadrement				
			- Chargé d'étude documentaire sans charge d'encadrement			25 500	4 500
		Autres	- Adjoint au greffier en chef d'un TA de moins de 3 chambres			23 300	4 300
			- Assistant du contentieux sans charge d'encadrement		7 920		
			- Chargé d'étude documentaire sans charge d'encadrement				
	Agriculture	AC	- Adjoint au chef de bureau				
			- Architecte technique, ingénieur sécurité ou systèmes ou support technique, urbaniste		AP: 16 400		
			des systèmes d'information	3,5		27 540	4 860
			- Fonction d'encadrement ou d'animation de réseau équivalente dans une autre		Att: 13 700		
			administration de l'Etat		1111.15 700		
		SD non logé	- Chef d'un service de catégorie III (SD)		15 900		
			- SG d'un établissement d'enseignement technique de 4 ^{ème} ou d e3ème catégorie	3,5	AP: 13 700	25 500	4 500
			- Agent comptable	-,-	Att: 10 400		
		SD logé	- Directeur de projet informatique, chef de projet maîtrise d'œuvre ou d'ouvrage (tous		10 730		
		SD loge	secteurs)				
			- Fonction d'encadrement équivalente dans un établissement public ou dans une autre	1,75	AP: 9 250	14 320	4 500
			administration de l'Etat (SD)		Att: 6 850		
	Culture et communication	AC	- Chef de section, de pôle ou assimilé				
	Culture et communication	110	- Adjoint au chef relevant du groupe 2		9 000	27 540	
			- Chargé d'études à tâches complexes et exposées		7 000	27 340	
		SD/SCN/EP	- SG d'EP ou de SCN				
		SDISCINE	- SG de DRAC (région moins importante)				
			- So de DRAC (region moins importante) - Chef de division, de service ou assimilé		7 000	25 500	
					/ 000	23 300	
			- Adjoint au chef relevant du groupe 2				
			- Chargé d'études à tâches complexes et exposées				

	Défense	AC			10 500	27 540	
		SD			9 000	36 210	
	Education nationale	AC	 Chef de pôle / chef de section Chargé d'études à forte expertise et responsabilités de conseil sans encadrement Fonctions transversales hors ligne hiérarchique (chargé de mission, conseil, personnel en cabinet, responsable de projet,) 			27 540	4 860
		SD/EP et entités assimilées	 Adjoint au chef de service, au responsable de structure ou au responsable administratif ou financier classés en groupe 2 Chef d'un service, responsable d'une structure ou responsable de composante ou de site Chef de bureau (rectorat et DSDEN) Adjoint gestionnaire exerçant les fonctions d'agent comptable de moins de 3 établissements hormis le cas d'une gestion comptable de 2 établissements listés au point 3 a) de l'article 1 de l'arrêté du 16 mai 2014 Fondé de pouvoir d'un agent comptable Adjoint gestionnaire d'un établissement hors 4ème catégorie ou 4ème catégorie exceptionnelle Chargé d'études à fortes expertises et responsabilités 			25 500	4 500
	Ecologie, énergie et mer – Inspecteur des affaires maritimes	AC	 Adjoint au chef de bureau Responsable de pôle au sein d'un bureau Chargé de mission (rattachement sous-direction) 		11 800	27 540	4 860
		SD	 Chef de département ou division Adjoint de chef de service, de chef de département ou division, de centre de sécurité des navires Responsable entité niveau I (bureau, cellule) Inspecteur de la sécurité des navires Ingénieur d'armement militaire SG de lycée professionnel maritime Cadre coordonnateur du dispositif de contrôle et de surveillance Commandant de patrouilleur des affaires maritimes Responsable régional de la commission régionale de sécurité Chargé d'études/de mission rattachement supérieur entité 1 		9 000	25 500	4 500
	Intérieur	AC	 Autres fonctions d'encadrement Rédacteur, instructeur, analyste, chargé de mission, d'études ou d'affaires confirmé 		12 590		
		SD	 - Autres fonctions d'encadrement - Rédacteur, instructeur, analyste, chargé de mission, d'études ou d'affaires confirmé 		7 920		
IV	Economique et financier SPM/SGAR		Cadre et sortie d'école	2 et 1		22 030	
	Conseil d'état	Paris	- Autre chargé de mission			22 030	3 890
	3.55.55.55.55.55.55.55.55.55.55.55.55.55	Ile-de- France	- Chargé de fonction de greffier de chambre - Autre chargé de mission		12 540	20 400	3 600
		Autres	- Chargé de fonction de greffier de chambre		7 870	1 20 100	

		- Autre chargé de mission				
Agriculture	AC	 Chargé d'études ou chargé de mission au sein d'un bureau ou d'un service Administrateur de bases de données ou systèmes réseaux, gestionnaire de données et 		AP: 13 800		
		de référentiel métier, intégrateur d'applications, assistant support, analyste programmeur - Chargé d'études dans un établissement public ou dans une autre administration de l'Etat	3	Att : 10 900	22 030	
	SD non logé	 Chef de cellule, adjoint au chef de service ou équivalent (SD) Animateur de réseau spécialisé ou personne ressource spécialisée 	3	AP: 11 700 Att: 8 950	20 400	_
	SD logé	 Responsable d'un service dans un établissement d'enseignement supérieur autre qu'un grand établissement ou qu'une ENV Responsable d'un service managériale ou responsable d'un site dans un établissement 	1,5	AP: 8 500	11 160	
		d'enseignement supérieur autre qu'un grand établissement ou qu'une ENV - SG d'un établissement d'enseignement technique de 2èeme catégorie ou d'un centre dans un établissement issu d'un regroupement	1,5	Att : 6 650	11 100	
Culture et communication	AC	- Chargé d'études - Gestionnaire administratif		8 000	22 030	00 00 00 00 00 00 00 00 00 00 00 00 00
	SD/SCN/EP	- Chargé d'études - Gestionnaire administratif		6 000	20 400	
Défense	AC			10 000	22 030	T
	SD			8 500	20 400	T
Education nationale	AC	- Chargé d'études - Gestionnaire administratif			22 030	
	SD/EP et entités assimilées	- Chargé d'études, - Chargé de gestion			20 400	
Défense Education nationale Ecologie, énergie et mer – Inspecteur des affaires	AC	- Chargé d'études, chargé de mission - Fonctions au sein d'un bureau		9 900	22 030	
maritimes	SD	- Chargé d'études, chargé de mission - Fonctions au sein d'un bureau		7 500	20 400	
Intérieur	AC	- Autre chargé de mission- Chargé de secteur- Assistant		12 540		
_	SD	 - Autre chargé de mission - Chargé de secteur - Assistant 		7 870		

1) Conseil d'état : chargé d'encadrement : à partir de 2 agents encadrés



QUE DEVIENNENT-ILS? – PROMOTIONS

Concours d'entrée aux IRA : CE : concours externe – CI : concours interne – 3C : 3^{ème} concours

Inspecteur général de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche 1ère classe 2016

Bernard POULIQUEN (84/85) - CE

Administrateur général 2016

François DUMAS (76/77) - CE

Patrice DE LAURENS DE LACENNE (80/81) - CE

Président du corps des TA et CAA – Tableau d'avancement 2016

Christophe RADUREAU (84/85) - CE

Fabienne ZUCCARELLO (93/94) - CE

Premier conseiller du corps des TA et CAA – Tableau d'avancement 2016

Barbara AVENTINO-MARTIN (00/01) - CE

Michaël CHAUSSARD (02/03) - CE

Conseiller des affaires étrangères hors classe - 01/07/16

Aude DE AMORIM (DA COSTA) (90/91) - CE



QUE DEVIENNENT-ILS? – RESULTATS DE CONCOURS

Premier conseiller du corps des TA et CAA - Tour extérieur

Xavier CATROUX (05/06) - CI

Conseiller du corps des TA et CAA – Tour extérieur

Inès DINIZ (03/04) - CE

Edwige MICHAUD (07/08) - CE

Conseiller du corps des TA et CAA - Concours interne de recrutement direct

Anne BRIERE (10/11) – CE Xavier JEGARD (06/07) - CE Jonathan GARNIER (08/09) – CE

Marianne PARENT (08/09) - CE

Attaché principal d'administration – Education nationale - 2016

242 lauréats : H : 39,26 % - F : 60,74 %

Keira AZAGHOUAGH (06/07) – CI Korentine BARTOUILH DE TAILLAC (LE GALL) (10/11) – CI

Adeline BLAT (03/04) – CE Carole BOUDIC (GREBONVAL) (08/09) - CI

Emilie CAPREDON (09/10) – CE Katy CHARPENTREAU (09/10) – CE

Mélanie CLAUDOT (09/10) – CE Laurence COETMELLEC (GUINEHUT) (92/93) - CE

Jean-Paul DE LA RICA (08/09) – CE

Christelle FALCIONI (DALMON) (07/08) – CE

Maiya HEURTEL-AURRAIE (06/07) - CE

Sophie LESCURE (12/13) – 3C

Sophie DELLIEUX (05/06) - CI

Thomas GUERIN (08/09) – CE

Axel LENOUVEL (03/04) – CE

Ludovic MARTIN (08/09) – CI

Céline MEDJEBER (10/11) - CI Clémence PRONTEAU (GROS) (08/09) – CE

Sandra RICHTER (06/07) – CE Christelle TRAON (07/08) – 3C

Marie-Louise WILFRID (GAYDU) (09/10) - CI

Attaché principal d'administration – Défense - 2016

44 lauréats : H : 45,45 % - F : 64,55 %

Dominique LEFELLE (85/86) - CI Elina RONDY (01/02) - CE

FELICITATIONS

Nominations dans l'ordre national de la légion d'honneur

Chevalier par décret du 25/03/16

Michèle CAZANOVE (BORDENAVE) (87/88)

Chevalier par décret du 13/07/16

Christophe BAYARD (87/88) Jean-Luc GUILLEMOTO (78/79) Anne GUEGUEN (82/83) Chantal LE GAL (85/86)

Nominations dans l'ordre national du mérite par décret du 13/05/16

Officier

Michèle CAZANOVE (BORDENAVE) (87/88)

Chevalier

Christine BRETONNET (91/92)
Michel ESTERLINGOT (78/79)

Annie DUFFOUR (78/79) Valérie PIPELIER (90/91)

Sophie RIMEU (97/98)